



Nous vous remercions de votre intérêt envers notre parti et surtout de votre dévouement envers les grands aidants de ce monde.

Votre question est intéressante. Il est important de préciser ce point important :  
La démocratie directe. **Le parti a pour mandat de promouvoir et d'établir la démocratie directe pour et par le peuple québécois. La démocratie participative (directe) est un droit pour tous les citoyens. Notre premier point d'ancrage : vous donner le pouvoir de décider des enjeux. Le modèle suisse, la démocratie directe, existe depuis plus d'un siècle. Les citoyens ont le pouvoir d'être une partie intégrante de la solution, des lois, des enjeux.**

**Je vous cite :**

*Plus spécifiquement, le RANQ vise à :*

- *Sensibiliser la population et les pouvoirs publics aux réalités et aux besoins des proches aidants au Québec.*
- *Initier, participer et diffuser des recherches favorisant une meilleure connaissance de la réalité des proches aidants;*
- *Favoriser la communication et soutenir le partage d'expertises entre les organismes membres.*
- *Faire connaître les besoins et les droits des proches aidants*

**Citoyens Au Pouvoir vous donne l'occasion de réaliser vos objectifs en vous donnant le pouvoir d'y remédier, sans attendre d'être seulement écouté par une sourde oreille que sont les grands partis dans cette élection.**

Lorsque l'on veut être porte-parole des citoyens que l'on représente, il peut être risqué et contradictoire de prendre des engagements envers certains citoyens, alors que l'on n'est pas élu et que l'on pas eu accès à l'ensemble des besoins de tous les citoyens. C'est comme mettre la charrue avant les bœufs. La démocratie directe fonctionne, elle a fait ses preuves.

Un nouveau parti, une nouvelle perspective : un grand changement : Citoyens au Pouvoir du Québec